



VOYAGE APPRENANT A BRUXELLES

**AU COEUR DES INSTITUTIONS
EUROPEENNES**

DU 23 AU 25 AVRIL 2019



SOMMAIRE

Page 2

ON NE PARTICIPE VRAIMENT QU'À CE QU'ON COMPREND...

Par Jérôme Vignon

Page 5

PERMANENCE ET ÉVOLUTION DE L'UNION DANS LA DIVERSITÉ

Par Brigitte Chatignoux et François Desrez

Page 6

PERTINENCE DE L'EUROPE AUJOURD'HUI ?

Par Bernadette Daguët, Marie Menvielle & Eric Schnell

Page 9

LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SOCIAUX DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE : DE BELLES SURPRISES !

Par Françoise et Jean-Luc Philip

Page 11

UNE EUROPE SOCIALE : UTOPIE OU RÉALITÉ ?

Par Sabine et Benoit Clermont

Page 13

FAUT-IL AVOIR PEUR DES LOBBYS ?

Par Claire-Cécile et Denis Lauras

Page 14

QUEL SENS POUR LA « MAISON COMMUNE » ?

Par Annick Berthet, Blandine Cuny et Marie-Pierre Valdelièvre

Page 16

L'UNION EUROPÉENNE : UNE DÉMOCRATIE ? ...

Par Françoise et Dominique Gay

Page 17

POST FACE

Par Francis Danvers

Page 18

PROGRAMME DU VOYAGE APPRENANT

EDITO

Depuis deux ans, **les Semaines Sociales de France** cherchent à répondre à la question « Quelle Europe voulons-nous ? »

A la veille des élections au Parlement européen du 26 mai 2019, ce **voyage apprenant** à **Bruxelles** au cœur des institutions européennes avait pour but de :

- mieux connaître l'Union européenne et son projet au travers du fonctionnement de ses institutions et de ses relations avec les États-membres ;
- rencontrer des décideurs/des députés/ des personnes engagées pour échanger sur le rôle de l'Union Européenne, son futur et les défis auxquels elle est confrontée ;
- faire le point sur la mise en œuvre des différentes politiques (sociale, climatique, défense) et dossiers chauds du moment (Brexit, respect des droits fondamentaux)

Pendant ce voyage, nous avons cherché à comprendre ce qu'est devenu le projet des « Pères de l'Europe », en quoi il répond aujourd'hui aux besoins qui sont les nôtres, en quoi il doit être amélioré et plus généralement quels sont les défis que l'Europe doit relever pour trouver sa place dans le monde.

Qu'est-ce-qu'un voyage apprenant ?

Un voyage apprenant est un outil d'éducation et d'expertise citoyenne permettant de favoriser la rencontre entre des acteurs de milieux différents afin de s'inspirer, de débattre et d'apprendre les uns des autres.

Il poursuit plusieurs objectifs :

- Développer une attitude d'écoute, de dialogue, d'élargissement du regard,
- Prendre conscience de la complexité des processus à l'œuvre dans la construction de l'Europe,
- Faire le lien entre les enseignements de la session « Quelle Europe voulons-nous ? » de novembre 2017, nos propres représentations et ce que nous avons appris lors de nos rencontres au cœur des institutions européennes,
- Co-construire un compte-rendu commun, celui-là même que vous avez entre les mains.

Les analyses que vous allez découvrir sont le fruit de débats et de riches échanges entre les auteurs et au sein du groupe. Elles ne constituent pas une position des Semaines sociales de France sur les problématiques travaillées pendant ce voyage.

ON NE PARTICIPE VRAIMENT QU'À CE QUE L'ON COMPREND ...

Par Jérôme Vignon, accompagnateur

Parvenu au terme de nos trois journées de voyage, je suis heureux de partager avec vous quelques-unes des émotions qui m'ont saisi, à mesure que nous progressions dans notre parcours, car c'en était un : d'abord être initié par l'histoire et le droit aux singularités du système des institutions européennes. Ensuite, se laisser présenter par des acteurs engagés dans ces institutions les conditions concrètes d'exercice de leur mission, ni complètement technique, ni affranchie de règles. Enfin se livrer à une appréciation globale, un retour partagé d'expérience sur le sens général de la coopération entre les institutions sachant qu'elles ne peuvent fonctionner que si elles coopèrent entre elles.

J'évoque des émotions. Comme vous avez pu le comprendre, l'Europe fut pour moi pendant près de 25 ans une expérience de vie, fondamentale et décisive que ce voyage apprenant m'a permis de partager pendant ces 3 jours, selon un programme minutieusement préparé avec Guy et Bernard. Au plein sens du terme, il s'agissait d'un voyage « apprenant » car vous avez dû consentir à un dépaysement intellectuel, à une épreuve de formation qui constitue un travail sur soi-même.



A quoi est due la complexité des institutions européennes ?

Revenons donc d'abord sur cette complexité, cette étrangeté spécifique aux institutions européennes. L'immense majorité des médias français en font l'économie et c'est une cause majeure des incompréhensions France-Europe pour le grand public. Peut-être les médiateurs d'Europe seraient-ils d'avantage enclins à rentrer dans cette complexité s'ils en comprenaient l'origine.

Pourquoi le système politique européen est-il compliqué ? Il est compliqué parce- que son enjeu n'est pas de construire une amorce de Démocratie Européenne à l'instar de nos démocraties nationales où il n'y aurait plus qu'un seul peuple et une seule nation et de construire ainsi à terme un Etat nation européen. L'enjeu est autre. Il

consiste à édifier une « démocratie de nations », un espace public international dont les entités sont des nations souveraines et qui décident librement d'établir entre elles un processus durable de coopération et d'actions. Pour créer la confiance, ce processus est contraignant (règles supra nationales) mais organisé sous un régime de décision démocratique d'égale dignité entre les nations.

Un tel système n'a pas du tout les mêmes institutions que celles qui organisent la démocratie au sein d'une nation. Les équilibres de Montesquieu s'y trouvent configurés autrement. Parmi les institutions, l'une a le monopole de l'initiative en vue de l'intérêt général, mais n'a pas de pouvoir de décision. Deux autres partagent le pouvoir législatif de décision, mais n'ont pas celui de l'initiative. Au-dessus d'elles se tient une Cour de Justice qui garantit l'équité du droit en cas de conflit. L'ensemble est régi par le droit qui joue un rôle essentiel pour concrétiser les engagements pris mutuellement en vue d'objectifs décidés en commun, comme l'a bien montré notre ami Clemens Ladenburger en nous faisant découvrir le rôle central du Service juridique de la Commission européenne. Ainsi pouvons-nous comprendre la phrase célèbre d'Helmut Kohl, le chancelier de la réunification allemande. S'adressant à ses compatriotes qui pouvaient s'interroger sur la nécessité d'appartenir encore à l'Union européenne dès lors que la réunification signait aussi la fin d'une sorte de situation expiatoire post 2eme guerre mondiale, le Chancelier Kohl leur disait « le trésor de l'UE, et c'est pour ça qu'on y tient, c'est que lorsque l'Allemagne est en minorité en Europe, cela n'entraîne pas pour autant la guerre ».

Vous en avez été témoin au long de ces trois journées : le fonctionnement de chaque institution organise pour la partie qui le concerne une confrontation permanente, sanctionnée le cas échéant par des votes, pour gérer selon le droit des situations antagonistes, souvent conflictuelles. Nous restons donc des nations différentes, avec des intérêts et des affects distincts, mais cela nous le vivons au travers du droit. Nous aurons mieux compris, je l'espère, au travers de ces rencontres que la culture juridique qui baigne ces fonctionnements est celle d'une démocratie de la minorité. Notre rencontre avec Thimothée Truelle nous aura appris, sur l'exemple de la politique commune de la pêche, que la France ne cherche pas à priori à dominer, mais à interagir avec les autres nations, dans un contexte de grande diversité des flottes de pêche, en vue de promouvoir l'avenir de la pêche française. La convergence des intérêts est dans ce cas d'une compétence exclusive de l'UE, facilitée par le fait que les ressources halieutiques constituent un « bien commun » international. Au total c'est un exemple de ces « solidarités de fait » évoqués par Robert Schuman dans la fameuse déclaration du 9 mai 1950. Rechercher ce bien

commun s'avère cependant une tâche extrêmement subtile dans les matières qui relèvent de la politique extérieure commune de l'Union, comme Giorgio Porzio (Service européen de l'action extérieure) nous l'a exposé, montrant au passage la singularité propre à la France en matière militaire qui ne facilite pas nécessairement une vision commune. Lorsque les divergences d'intérêt sont aiguës, comme en matière de partage des responsabilités pour l'instruction des demandes d'asile, l'art de la négociation consiste, nous l'avons mesuré par l'exposé de Guy Stessens (Secrétariat général du Conseil des ministres, affaires intérieures et judiciaires), à décomposer les difficultés pour avancer pas à pas depuis le plus consensuel jusqu'au foyer de la discorde.

Le respect des différences et des minorités rend plus difficile l'émergence d'une vision

La notion de solidarités de fait conduit à la seconde des grandes leçons de ces trois journées. Les solidarités de fait nous lient les uns aux autres, mais elles n'entament pas nos différences. La pluralité des sujets nationaux en interaction sur des sujets multiples rend plus difficile l'émergence d'un « nous » collectif, puisque justement l'Europe démocratique est conçue pour empêcher l'hégémonie d'une seule ou d'un groupe de nations plus puissantes. La contrepartie de cette situation va se trouver dans la difficulté d'énoncer une vision commune à long terme, difficulté que plusieurs d'entre nous ont regretté au cours de notre voyage. Il faudra rester avec ce regret. Qui dit vision stratégique, sur le modèle souhaité par René Leray au tout début de notre rencontre, suppose implicitement que le président du Conseil Européen, aujourd'hui encore Donald Tusk pour quelques mois, devienne une espèce de Giscard d'Estaing européen. Mais ce ne sera pas le cas avant longtemps. Certes, le président de la Commission européenne va s'efforcer de proposer un programme législatif pour 5 ans ayant de la cohérence, adossé à une vision. Mais en définitive, le chef d'État collectif que constitue le Conseil européen décidera au gré des circonstances, quitte à « improviser » en cas de crise, selon l'expression juste avancée par Luuk Van Middelaar, ancien « speechwriter » du Président Hermann Van Rompuy, dans son dernier livre.

C'est ce constat déjà éprouvé par Jacques Delors, il y a 30 ans qui l'avait conduit à doter les services de la Commission d'une Cellule de prospective, que j'ai eu la chance d'animer pendant quelques années et qui se nourrissait des idées qui fourmillaient au sein des services de la Commission, riches de leur diversité culturelle. J'ai donc été ému de voir que cet esprit visionnaire cette capacité d'imagination n'avaient pas déserté mes lointains successeurs en écoutant, par exemple, Andrea Gentili ingénieur au sein de la DG Recherche annoncer que « l'avenir c'est que nous coopérons avec les Chinois ! ». Nous l'avons perçu également au travers de l'exposé de Fulvia Raffaelli (Commission DG GROW) sur les scénarios climatiques de long terme : en prenant ses fonctions, la nouvelle Commission désignée fin 2019 trouvera sur sa table rien moins qu'un nouveau modèle

économique de référence intégrant les dimensions sociales, environnementales et les enjeux de compétitivité. Ce fut encore le cas à l'écoute d'Edouard Bourcieu (Commission DG TRADE) expliquant comment le service auquel il appartient réfléchit à une nouvelle génération d'accords commerciaux de libre-échange. Au demeurant l'expression de libre échange décrit très mal un processus destiné à décrire les très nombreuses exceptions à la règle du...libre-échange.

De la même façon, nous gardons en mémoire l'image de créativité du fonctionnement des commissions du Parlement européen, telle qu'exposée dans les regards croisés de Gérard Deprez et Marie Ramot. Il faut vraiment s'imaginer Commission et Parlement européens comme des sortes de pépinières de personnes auxquelles la recherche de compromis et de solutions neuves donne de l'imagination.



Contre la facilité trompeuse des défis, le prix de la sagesse

Le troisième thème qui m'a touché, c'est celui de la sagesse. Elle doit être mise en opposition avec la notion passe partout de défi. Nous avons entendu parler à de multiples reprises de « défis qui devaient être relevés par l'Union européenne : défi de l'Euro, défi de la défense, défi du numérique, défi de la lutte contre le réchauffement climatique. Je me méfie du terme de défi parce que très vite, il va orienter la réflexion vers le « comment faire ? ». Les Europhiles aiment justement cette problématique des défis, car elle porte spontanément à vouloir plus d'Europe, car à plusieurs, on est plus fort. La vraie question derrière les défis c'est celle du sens qu'on va donner à l'action qu'on va conduire pour faire face au défi. Andrea Gentili, encore lui, a très bien su exposer cette nuance. Le but n'est pas seulement d'être fort, mais plus important encore est de répondre à la question du sens : à quoi servons nous ? Là est la sagesse. Le but n'est pas de ne pas être submergé par les Chinois en matière technologique. Il s'agit plutôt, en gardant notre rang en matière technologique, de savoir quelle civilisation, quel type de rapports humains, personnalistes nous voulons conserver. C'est à une telle sagesse que nous invitait aussi

Luc Tholoniati (Cabinet du Président de la Commission) en nous faisant découvrir les avancées récentes méconnues de l'Europe sociale, mais aussi leurs limites qui tiennent à l'épaisseur humaine de la question sociale qui ne se laisse pas aisément « harmoniser » à l'échelle d'un continent.

C'est seulement si notre visée à cette dimension humaniste, qualitative, culturelle que nous trouverons l'énergie de mener à bien les réponses aux défis concrets. C'est ça que les Schuman, Adenauer, Delors ont fait. Ils ont certes dû faire face à des défis, le réarmement allemand, le marché intérieur, mais ils nous ont permis de les surmonter parce que, derrière, pour eux, c'était au service d'un sens.



Ce que la dimension spirituelle apporte à la quête du sens de l'Europe

Je termine par là. Car c'est le moment où nous ont rejoint les propos du Père Poquillon. Au-delà des défis qui

assaillent l'Europe se pose, en effet, la question du sens que nous voulons ensemble donner à l'évolution des sociétés qui composent l'Europe. La réponse proprement spirituelle à cette quête se tient dans une attitude d'humilité et d'ouverture à ce qui dans ce sens que nous cherchons, nous est donné, nous précède et nous conduit là où nous ne pensions pas nécessairement devoir aller. Si l'on est vraiment européen, il ne faut pas être arc-bouté sur une idée a priori. L'Europe est un voyage, selon l'expression de Philippe Herzog et de Julia Kristeva. Elle ne cesse d'évoluer, elle ne cesse de rencontrer des paysages différents. Ainsi pourrons nous, à la façon de Johanna Touzel rencontrée à l'issue de notre parcours, concilier la lucidité au regard des fragilités de l'Union européenne et la volonté de garder le cap sur l'unité entre les peuples.

PERMANENCE ET EVOLUTION DE L'UNION DANS LA DIVERSITÉ

Par Brigitte CHATIGNOUX et François DESREZ

Les bâtiments de l'Union Européenne qui parsèment la ville de Bruxelles et qui la marquent fortement de leur empreinte sont hautement sécurisés. Il faut se dépouiller (ceinture comprise !) pour être admis à y pénétrer ; risque d'attentat oblige...

Mais avant même de les approcher, nous avons eu la chance de recevoir un « trousseau de clefs » pour nous aider à circuler dans cet impressionnant monument que sont les institutions européennes.



Voici quelques clefs :

A chaque institution sa légitimité.

Le Conseil européen (réunion des chefs d'état et de gouvernement), présidé par un membre élu par ses pairs pour 5 ans, **fixe les grandes orientations**.

La Commission, organe exécutif, tire sa légitimité de sa vocation à mettre en œuvre **l'intérêt général des états membres**.

Le Conseil de l'Union européenne (composé des ministres des états membres) est **l'émanation des états-nations**.

Le Parlement européen, élu au suffrage universel, est **la voix des citoyens**.

Ces institutions, toutes légitimes, doivent dialoguer (en 24 langues !) et trouver des accords par consensus. C'est la **méthode communautaire**, base du fonctionnement de l'Union européenne.

Les « lois » (règlements et directives), proposées par la Commission, sont co-décidées par le Conseil des ministres et le Parlement.

Le droit comme fondement.

Les états membres ont élaboré des conventions (traités) pour leur permettre de poursuivre leurs projets en commun. Le respect scrupuleux de ces traités est le fondement du fonctionnement de l'Union.

C'est ce qu'ont illustré pour nous, par des cas concrets, deux juristes travaillant l'un à la Commission, l'autre au Conseil des ministres.

La cour de justice européenne a été créée pour régler les différends qui peuvent surgir dans l'application des traités.

Une place pour chaque état membre.

Quelles différences entre l'Allemagne (82 millions d'habitants) et Malte (0,4 million) !

Et cependant, Malte est appelée à prendre son tour dans la présidence tournante du Conseil des ministres, dispose de 6 sièges de députés au Parlement, fournit comme chacun des 27 autres états un commissaire à la Commission, occupe dans les salles de réunion le même espace que les autres (nous l'avons expérimenté !).

Au fil de nos rencontres avec les différents intervenants (dont l'engagement et la compétence nous ont impressionnés), nous avons bien compris que cette construction totalement originale, puissante mais complexe et fragile (car elle peut avancer sans les citoyens), évoluait pour faire face :

- aux défis internes : gouvernance de la zone euro, politique de la défense, désaccords graves avec certains états membres, tendances des états nations au repli sur eux-mêmes, défection du Royaume Uni...
- et aux défis externes : pression migratoire, accords commerciaux, place de l'Union dans l'évolution géopolitique du monde, nouvelles formes de guerre (numérique)...

Ainsi l'Union a fait évoluer ses traités, ajusté ses modes de fonctionnement (règles de majorité pour les décisions, coopérations renforcées entre certains états membres...), et a entendu le souffle démocratique en renforçant les pouvoirs du Parlement.

Le message transmis par René LERAY en introduction, par Johanna TOUZEL et Jérôme VIGNON en conclusion de notre voyage apprenant est ambitieux et pas facile à réaliser !

L'Union européenne doit être un acteur plein et entier de la géopolitique du monde.

Mais il faut dépasser le seul niveau économique, promouvoir une visée humaniste et trouver le sens que l'on va donner à l'action à conduire (pas à pas, l'Europe est un voyage...) pour faire face aux défis.

La France, quant à elle, doit accepter de renoncer à un certain esprit de suprématie.

La priorité est de se connaître entre voisins, de relancer une dynamique de coopération et de renforcer dans un esprit de vérité notre unité encore très fragile.

PERTINENCE DE L'EUROPE AUJOURD'HUI ?

Par Bernadette DAGUET, Marie MENVIELLE & Eric SCHNELL

Le rôle du projet européen et des institutions , **'Promoting the general interest of the Union' est toujours d'actualité.**

Les 10 priorités actuelles de la Commission de l'Union ne peuvent être que poursuivies :

- emploi , croissance et investissements (première priorité de la Commission actuelle : améliorer la compétitivité et stimuler l'investissement afin de créer des emplois)
- marché intérieur
- Europe économique et monétaire
- traité équilibré entre USA et Europe
- thèmes liés à l'économie digitale
- Europe : un acteur plus puissant, respecté
- rendre l'Union plus démocratique
- énergie et climat
- justice et droits fondamentaux
- migrations

Tout en maintenant et en approfondissement ' l'acquis' : éducation, formation, échanges culturels, droits sociaux, coopérations, domaine social. A travers des outils :

- propositions de lois et de pratiques
- gérer les politiques européennes et le budget
- renforcer l'arsenal juridique et négocier les traités
- représentation de l'Union à l'extérieur



➤ PERTINENCE pour Le MONDE

A1. **La position géographique de l'UE**, un des carrefours du monde positionné au cœur du Vieux Continent :

- l'UE est une porte ouverte sur le monde à l'Ouest vers les pays de l'Atlantique , à l'Est vers la Russie mais aussi au Sud (pays Méditerranéens –Moyen Orient)
- de part son histoire (passée et récente) des relations privilégiées avec des pays plus lointains tels que Le Royaume-Uni (Inde, Pakistan, Amérique du Nord), la France 'Afrique et Océanie), le Portugal (Brésil), l'Espagne (Amérique Latine).

Cela lui confère une position incontournable dans les échanges mondiaux et les relations internationales. Cela en fait, également, un carrefour des mouvements migratoires.

A2. Un grand marché convoité

Avec un des meilleurs PNB mondiaux, l'UE représente un marché de 500 millions de consommateurs *solvables* : cela en fait une zone très convoitée pour les autres puissances commerciales. La Chine ne s'y trompe pas, puisqu'elle essaie de s'ouvrir sournoisement les portes de l'UE par l'achat de positions portuaires et nous sommes visés par la Route de la Soie maritime et la Route de la Soie ferroviaire ; la tactique plus brutale des USA (le 'dictât' par la devise US\$) relève de la même volonté de créer des failles dans l'UE pour écouler leurs marchandises.

A3. Un acteur majeur si elle s'impose

La compétence exclusive de l'UE en matière de commerce extérieur est un atout majeur pour lui permettre de résister et d'intensifier sa force de frappe commerciale. Par ailleurs, l'UE doit développer, encore plus, sa capacité à parler d'une seule voix au nom des 28 pays dans l'ensemble des relations internationales. Elle doit avoir la légitimité pour devenir l'interlocuteur, « non naïf », privilégié de la Chine, tout comme celui des USA. Elle devrait peser de tout son poids diplomatique pour défendre ses positions dans les conflits voisins et apporter des solutions pour juguler les flux migratoires (la démographie africaine : une bombe à retardement). **« l'Europe est devenue indispensable ; elle a une nécessité absolue de passer le seuil de la puissance » (René LERAY)**

➤ PERTINENCE pour les EUROPEENS

B1 . **Les populations de l'UE ne se rendent plus compte** que la réalité qu'ils vivent, grâce à l'UE, relevait du rêve pour leurs grands parents :

- **une paix durable**, presque perçue comme naturelle, anesthésiant certaines participations à des missions (ex ; en Afrique, en Syrie) ou à des budgets. La première priorité de l'Union est de '**protéger**' ; des projets liés à la sécurité se mettent en place et ne peuvent exister qu'avec les moyens du Budget Européen. L'Union a permis d'intégrer des pays qui se sont engagés dans une voie démocratique, loin de pensées belliqueuses envers ses voisins. Sans l'Union, ces pays auraient été 'aspirés' par d'autres blocs.
- **la liberté de circuler** à l'intérieur de la zone de l'Union.
- **la liberté de penser** accordée à chacun
- ne pas mettre l'Union en état d'infériorité : être capable de résister à ceux qui aimeraient la voir

disparaître en tant que puissance économique (USA, Chine, ..); représenter l'Europe : « **négociateur** ». Aucun des pays n'aurait ce poids.

- une **Union qui a su créer une monnaie commune**, l'Euro, générant des impératifs de politique monétaire et budgétaire. Un carcan salvateur qui assure une stabilité et évite certaines tentations de dérapages : nous sommes tous dans le même 'bateau'.
- une libre concurrence encadrée.
- une qualité de vivre sainement (normes alimentaires, pharmaceutiques).
- l'habitude de se côtoyer, de participer donne l'impression de faire partie d'un même ensemble malgré des modes de vie, des langues et des cultures différentes.
- Une harmonisation des pratiques professionnelles (ex : Plan Comptable)

B2 . Un modèle de démocratie unique, source de paix

L'Union Européenne a su inventer une Fédération d'États Nations : un modèle innovant, singulier, respectueux de la souveraineté de chaque état, respectueuse des minorités.

Un style de gouvernance fondé sur le compromis (navette entre le Parlement constitué de députés élus dans chacun des pays et le Conseil Européen) favorisé par la rotation des présidences, l'élection des députés (un minimum de 6 députés pour les petits pays et un maximum de 96 pour le plus gros pays afin que chaque pays ait la sensation de participer à un projet commun avec une voix qui compte.). Cette interaction entre les 28 pays en fait certainement le moyen le plus efficace d'éviter les conflits malgré les désaccords.

Des réflexions et des projets communs qui touchent à l'avenir : défense, spatial, social, recherche-développement, médical, éducation (ex : harmonisation des diplômes, Erasmus), écologie et utilisations des sources d'énergie, la vieillesse : '**anticiper**'. La grandeur des projets nécessite des collaborations et l'impulsion des états (surtout pour des projets à long terme, aléatoires par définition dans leurs résultats; ainsi étaient Ariane Espace, Airbus, le satellite Galileo) constituant l'Union. Des réflexions nécessitent consensus (ex : médecine, fiscalité, alimentation) afin d'éviter des guerres à l'avantage du 'mieux disant'.



B3 . La nécessité d'un nouveau contrat social

Malgré une population globalement bien formée, l'Europe Sociale reste une Europe à plusieurs vitesses. Dans le domaine social, les pays ne partagent pas les mêmes contraintes, les mêmes visions, aussi, ils ne peuvent pas avancer au même rythme. Les écarts peuvent être sources de divisions et d'incompréhensions. L'Union a renforcé le rapprochement des droits sociaux tout en les augmentant. Les pays 'entrants' ont été aidés par les subventions européennes.

Trop souvent une perception faussée attribue la responsabilité de tout ce qui va mal à l'UE, d'où cela favorise la montée des populismes et de l'euro-scepticisme. Or l'Europe reste le chemin le plus réaliste pour réduire les inégalités entre les pays et augmenter la performance sociale à moyen terme. Redire pourquoi nous sommes ensemble, remettre les gens au cœur du projet, montrer que l'Europe protège et, pourquoi pas, fait rêver, seront les priorités de demain » promet-on à Bruxelles. L'Europe Sociale n'est plus une donnée à laisser au gré des fluctuations économiques, mais un devoir prioritaire de l'Europe pour tous. Elle, seule, peut y parvenir.

B4. Toutefois, la réalité perçue révèle quelques facteurs négatifs

Née d'un beau projet de réconciliation entre les peuples, aidée par la peur du bloc soviétique, l'Europe donne l'impression de s'essouffler, de ne pas assez mobiliser. La paix est trop vite perçue comme un acquis, certaines valeurs comme cette paix entre les peuples ne suffisent plus à trouver des apôtres 'entendus' de ce projet :

- **Pour l'Union**, le consensus est un progrès mais qui affadit certains projets qui nécessitent des transitions plus rapides. Peut-on vraiment gouverner à 28 pays ? le manque d'engagement de certains pays pose problème pour avancer.
- **Pour les nouveaux entrants** : la population formée par le pays d'origine a tendance à quitter le pays, attirée par de plus hauts salaires. Ce qui créait de l'activité est parti à l'étranger : ces pays ne vont-ils pas s'appauvrir. Les parents partant, les enfants suivent-ils ? Que devient la transmission de la culture locale ?
- **Pour les Européens** : les projets peuvent sembler inaudibles tant ils sont peu médiatisés. Qui a déjà eu rendez-vous avec son député européen ? que diffusent comme informations les Communautés ? les décisions semblent se faire sans l'assentiment des populations (ex ; élargissement aux nouveaux pays), la multiplication de normes qui peuvent sembler inutiles (ex : plombémie dans l'eau ; gros travaux financés par les particuliers alors qu'il y avait très peu de cas de contamination) même si les députés, élus par elles, les représentent.

Des pans entiers de la société bouleversés par des politiques européennes (ex ; la PAC pour les agriculteurs). Impression d'absence de poids dans les conflits, la politique étrangère et la lutte économique. Comment accepter les fiscalités très privilégiées de certains pays : un dumping fiscal ? Comment accepter le dumping sur

les cotisations sociales avec la notion de travailleurs détachés qui partait de la liberté d'installation ?

Des politiques aux frontières de l'Union mal perçues, des pays qui font face aux migrations sans aucune aide ou participation de leurs voisins.

Que seraient devenus les pays membres de l'Union sans l'Union ? Les 'jeunes formés' ne se sentent-ils pas plus

Européens que Nationaux ? L'Union semble être le bon cadre pour notre avenir (une pensée à long terme et des outils) malgré des améliorations à venir que l'on perçoit difficilement et qui doivent être porteurs de confiance et d'enthousiasme ; aux Institutions Européennes de faire connaître et apprécier leurs choix, à nos dirigeants de faire surgir l'Europe dans la pensée collective.

LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX SOCIAUX DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE : DE BELLES SURPRISES !

Par Françoise et Jean-Luc Philip

L'Europe intéresse à titres divers plusieurs générations : au sein de nos familles, nous nous sentons concernés par l'avenir de nos enfants (la génération née avec la construction démocratique de l'Europe), notre propre devenir dans une Europe vieillissante, la vie de nos aînés et nos petits-enfants.

Comment nos enfants comprennent-ils cette construction et peuvent-ils en saisir les enjeux ?

Le voyage apprenant à Bruxelles nous a particulièrement fait découvrir les avancées récentes en matière sociale dans des décisions issues de la triangulation entre la Commission, le Parlement et le Conseil.



« L'Europe qui protège » concerne les diverses périodes de la vie, ce qui est particulièrement visible dans **la charte des droits fondamentaux de l'UE du 7 décembre 2000 (Sommet social de Göteborg)** : cette Charte reprend en un texte unique l'ensemble des droits civiques, politiques, économiques et sociaux des citoyens européens ainsi que de toute personne vivant sur le territoire de l'Union. En matière de cohésion sociale, elle contribue à l'émergence de principes nouveaux tels que : le droit à l'éducation, la reconnaissance du droit des personnes âgées « à mener une vie digne et indépendante », la protection des jeunes au travail, et le droit d'accéder aux prestations de sécurité sociale.

On retiendra aussi quelques axes des priorités sociales de la Commission Juncker :

Instaurer un socle européen des droits sociaux :

- Le socle européen des droits sociaux : une consultation publique entre mars et décembre 2016, une proposition en avril 2017 par la commission, et accord conjoint - Parlement,

Conseil- lors du sommet social du 17 novembre 2017.

- En même temps a été présenté un tableau de bord social permettant de suivre les progrès réalisés par les états membres

Prise en compte de la dimension sociale dans toutes les politiques :

- Création du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS) qui vise à financer des infrastructures et des équipements sociaux, ainsi que des investissements stratégiques dans les entreprises sociales. En décembre 2018, 37 projets axés sur le secteur social dans 16 états membres ont été signés et étaient prêts à démarrer tandis que le financement de 8 autres a été approuvé. L'EFIS soutient également les projets de micro financement, les jeunes entrepreneurs et les entreprises sociales (16 milliards d'euros d'investissement).
- L'union pour l'énergie vise à s'attaquer à la précarité énergétique en adoptant une approche sociale plutôt qu'en appliquant des prix réglementés
- Un marché unique numérique : la commission vise à promouvoir la connectivité WI-FI gratuite pour tous les visiteurs et les citoyens dans les lieux publics.

Renouvellement et modernisation de la législation sociale, trois axes de législation à souligner ;

- Rendre les produits et services plus accessibles aux personnes handicapées
- Protection des travailleurs contre les agents chimiques cancérigènes. Cette proposition permettra de sauver plus de 100 000 vies dans les 50 prochaines années.
- Amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants qui travaillent : congés parental, congés de paternité, congés d'aidant.

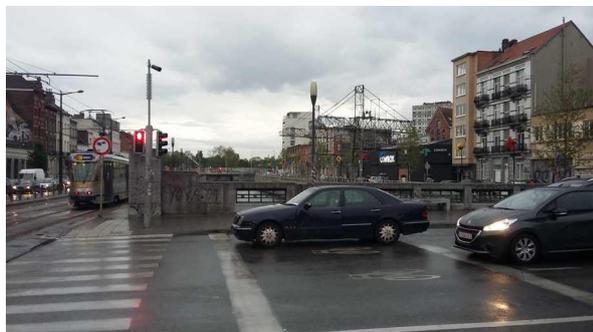
Des règles équitables et applicables en matière de mobilité de la main d'œuvre

Investir dans la jeunesse et les compétences, 10 mesures dont :

- Législation pour l'accroissement du financement pour l'emploi des jeunes
- Recommandation du Conseil sur l'intégration des chômeurs de longue durée

Relancer le dialogue social : lancement de l'initiative d'un nouveau départ pour le dialogue social.

Dans ce socle, nous sommes sensibles à une vision intergénérationnelle qui intègre le souci des plus fragiles et des prochaines générations. Nous constatons aussi le souci de la santé, comme on le voit ci-dessus : l'Europe se concentre sur la lutte contre les graves menaces notamment environnementales qui pèsent sur la santé, la prévention des maladies, et la garantie de chances égales pour tous de bénéficier de soins de santé de qualité.



Une prise de position politique sur la détérioration environnementale pourrait permettre à l'UE de développer des modèles innovants en étant par exemple la

première région du monde à 500 millions d'habitants qui a éliminé l'usage du plastique.

Pourtant, les défis liés à la sphère sociale ne sont-ils pas d'abord d'ordre civilisationnel ?

Ces récentes avancées bénéficient d'abord aux pays les moins riches de l'UE : il en va du partage de ce modèle par le principe de solidarité sur lequel se construit le projet européen.

Si le système de gouvernance de l'UE, unique en son genre, semble s'infléchir vers un poids plus important donné au Parlement, certains choix pourraient davantage être portés par les citoyens. Il y a là un sérieux défi: pour lutter contre la montée des populismes et de l'euroscepticisme, il importe de ne pas négliger ce qui est de l'ordre du marchand, notamment pour lutter contre les disparités et les problèmes de chômage. Mais avancer dans une recherche plus partagée du sens pourrait réarticuler le projet européen à la singularité de la civilisation qui l'a fait naître.

UNE EUROPE SOCIALE : UTOPIE OU RÉALITÉ ?

Par Sabine et Benoit CLERMONT

L'Europe est un « machin » ingouvernable, dirigée par des financiers uniquement préoccupés par l'épanouissement de leurs capitaux, son président (de la commission) n'est-il pas un ancien premier ministre d'un paradis fiscal ?

C'est dans cet état d'esprit que nous abordions les institutions bruxelloises ce mardi matin, et nous voulions, sur place, vérifier, mesurer la réalité... Et en particulier se demander : Que fait donc l'Europe pour ceux qui devraient constituer et être les seuls bénéficiaires de la richesse qui est produite : les peuples qui la composent ? Quel est le projet social de l'Europe ?

Nous n'avons malheureusement pas pu aborder les aspects liés à la finance au cours du voyage mais nous avons découvert quelques aspects de l'orientation sociale de l'Europe, et c'est un proche conseiller du président de la commission qui vient directement nous en parler !

1ère découverte : L'article 3 du traité sur l'Union Européenne ! (qui fête, quand même, ses 26 ans !) : « *L'Union a notamment pour but de promouvoir le bien-être de ses peuples et d'œuvrer pour le développement durable* ». Et sous la houlette de son président Jean-Claude Juncker, la commission en poste depuis 2014, a initié toute une série de textes en particulier par la proclamation solennelle du « socle européen des droits sociaux » en novembre 2017 : 20 propositions validées à l'unanimité sur les 24 avancées par la commission. Des dizaines d'autres propositions sont « dans les tuyaux ».



2ème découverte : Göteborg ! Serions-nous aveugles et sourds ? Les citoyens que nous sommes n'avons pas souvenir d'une quelconque publicité (cela aurait du

justifier un « tapage médiatique ») autour du sommet social de Göteborg de novembre 2017 et de cet engagement de l'Europe pour plus de justice sociale. Une fois de plus on constate l'ostracisme de nos gouvernements et de nos médias vis-à-vis des affaires européennes.

Certes l'aspect social revêt ici, essentiellement l'aspect économique et social, puisque on parle surtout :

- d'égalité des chances et accès au marché du travail
- des conditions de travail équitables
- de la protection sociale et inclusion sociale

Cela inclut le salaire minimum, et la prise en charge du chômage mais aussi les prestations vieillesse, les soins santé, l'inclusion des personnes handicapées et l'accès aux services essentiels, entre autres.

3ème découverte : Le taux d'emploi ! Toujours sur le plan économique, les chiffres concernant le travail en Europe sont plutôt positifs, et notre vision française est un peu déformée car la situation de la France est plutôt atypique par rapport aux autres pays. Depuis que nous avons des statistiques harmonisées sur le sujet en Europe (an 2000) le chômage est à son plus bas niveau : 6,5% avec 240 Millions d'emploi à majorité CDI. On vise un taux d'emploi de l'ordre de 75% en 2020, avec une forte baisse du taux de chômage des jeunes ces 5 dernières années. Dans tous les pays le nombre d'emplois faiblement rémunérés baisse fortement. Et cela malgré la crise financière la plus violente que le continent ait connue depuis 1929.

4ème découverte : Les défis sociaux ! L'accélération de certains défis sociaux en Europe :

- La mobilité inter-états membres à la recherche d'un meilleur environnement social
- Le vieillissement de la population : en 2030 l'âge médian sera de 45 ans en Europe (21 ans en Afrique par exemple)
- Le problème de compétence : 61 millions de personnes en Europe ont un problème de lecture, d'écriture ou d'utilisation des outils numériques. Et 40% des employeurs qui indiquent avoir du mal à trouver les compétences qu'ils recherchent pour se développer.
- L'accroissement des inégalités entre les régions d'un même pays (or la paix en Europe s'appuie sur une solidarité économique à tous niveaux).
- Un taux de « risque de pauvreté » et d'exclusion sociale encore important (22%)

5ème découverte : Le congé maternité ! Au détour d'un échange, on apprend que les 28 n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le congé maternité. Sujet , on ne peut plus social, dont se préoccupait l'Europe mais qui s'est

heurté à l'abîme existant entre l'accompagnement actuel pour les parents suédois et celui, par exemple, des Anglais ou des Français ! Quand les différences sont trop grandes, il faut du temps et beaucoup d'énergie, pour les atténuer.

6^{ème} Découverte : Le « Machin ingouvernable » ne l'est pas tant que cela pour quelqu'un habitué au consensus: le mode de décision des institutions européennes surprend, en effet, le français habitué à un président et un gouvernement fort, sans contre-pouvoir réel, sauf peut-être le contre-pouvoir de la rue, rappelé récemment rappelé par le mouvement des gilets jaunes.

A Bruxelles, où finalement sont réunies, quasi constamment, toutes les instances : Parlement, Commission et Conseil de l'Union Européenne-Concilium, tout est dialogue, négociation, compromis, échanges. La commission initie les projets de lois et les 2 instances représentatives discutent et décident. Cela prend du temps, de l'ordre de 2 à 3 ans, mais permet de faire avancer tout le monde...

On apprend par ailleurs, que sur la base d'une feuille de route des gouvernements européens, la Commission impulse, de manière assez indépendante, les projets qui lui paraissent aller dans l'intérêt général. Le Parlement, qui a gagné énormément de pouvoir ces dernières années (découverte !), renchérit en général sur les aspects sociaux et ce sont souvent les gouvernements nationaux qui freinent.

Sur le plan de la régulation de la finance par exemple, on apprend, avec consternation, que la France (qui défend par ailleurs sa politique sociale) s'est opposée à une taxe sur les transactions financières proposée , entre autres, par des Anglais !

7^{ème} découverte : Motivation et qualité des fonctionnaires européens !

La qualité, malgré la jeunesse, des intervenants et la réussite du projet qu'est l'Europe. Celle-ci pensée par ses pères fondateurs, projet unique en son genre (cela a été plus souvent la force qui a imposé) et, un peu fou, s'appuyant sur la répartition des pouvoirs et le dialogue nécessaire qui en découle pour atteindre le consensus.

Ce n'est que 30 000 fonctionnaires et 1% du budget des nations qui la composent mais le processus européen est certes très (trop) lourd et souvent trop long, notamment en cas de crise (euro, migration) mais l'intérêt général et un modèle de solidarité, garant de la paix, le valent bien.



FAUT-IL AVOIR PEUR DES LOBBYS ?

Par Claire Cécile et Denis LAURAS

De la pression au plaidoyer

Les lobbys intriguent et le plus souvent inquiètent, car on leur prête un pouvoir d'influence occulte, au service de puissants intérêts privés, raison pour laquelle le terme de lobbying est perçu de manière négative par l'opinion publique.



On sait qu'ils sont nombreux à Bruxelles, 11.000 organisations sont répertoriées, et on en comprend la raison puisque les Traités européens ont donné aux institutions européennes des compétences exclusives dans certains domaines (commerce, pêche, concurrence, aides des états), compétences qui s'imposent aux états membres.

Parmi les lobbys, il n'y a pas que les entreprises multinationales dont le pouvoir d'influence est considérable, il y a aussi toutes sortes d'organisations représentant la société civile (ONG, syndicats...) et qui cherchent à faire entendre leur voix dans les grands débats économiques et sociaux débouchant sur l'adoption de règlements et de directives communautaires.

Au terme de lobbying (pression), on préfère aujourd'hui celui d'advocacy (plaidoyer) qui rend mieux compte de la réalité du mode d'action des organisations présentes auprès des institutions européennes.

Bonne surprise : les lobbys sont suivis à la trace

Lors de notre rencontre avec Andrea Gentili (Commission, Direction générale de la recherche et de l'innovation), nous avons appris que les fonctionnaires de la Commission ont l'obligation de tracer tous leurs contacts avec les représentants des groupes d'intérêt.

En effet, il existe depuis 2011 un registre dit « de transparence » pour la Commission, qui est une base de données répertoriant les organisations (lobbys) cherchant à influencer le processus législatif et de mise en œuvre des politiques. Ce registre met en évidence les intérêts défendus, par qui et avec quels budgets. Par ailleurs les organisations enregistrées (lobbys) sont liées par un code

de bonne conduite commun que l'on peut trouver facilement sur internet (ec.europa.eu/info/transparency). Cependant les négociations sur un registre commun aux trois instances (Parlement, Commission, Conseil) entamées en 2017 n'ont, semble-t-il, pas encore abouti.

Plaider les intérêts privés est-il contraire à l'intérêt général ?

Nous avons vite compris qu'Andrea n'est pas un naïf et il nous a séduits lorsqu'il a évoqué les deux manières d'agir possibles d'un lobbyiste :

- vous « dire l'heure en regardant votre montre » ;
- vous apporter des informations permettant d'enrichir vos connaissances et argumenter sur les positions de son organisation.

On imagine bien que le personnel des institutions européennes n'est pas omniscient et qu'il ne dispose pas de tous les moyens permettant d'aller rapidement à l'information la plus pertinente. En ce sens l'action des lobbys peut rejoindre l'intérêt général.

Mais « on n'est jamais mieux servi que par soi-même » et c'est sans doute la raison pour laquelle le Parlement européen s'est doté depuis 5 ans d'un service de recherche propre qui lui permet de s'affranchir des informations fournies par les lobbys.



QUEL SENS POUR LA « MAISON COMMUNE » ?

Par Annick Berthet, Blandine Cuny et Marie-Pierre Valdelièvre

La maison commune est un sujet qui retentit de façon différente et complémentaire pour chacune. Nous vous proposons une rédaction en trois parties : l'imaginaire pour refonder notre maison qui se fissure, un voyage au cœur de ses institutions et enfin une interrogation sur l'héritage reçu de ses fondateurs.

1. Les fondations de la Maison Commune se fissurent

Alors que le pape François dans son encyclique « Laudato Si » nous invite à « unir toute la famille humaine dans la recherche d'un développement durable et intégral », la publication actuelle du rapport de la plateforme intergouvernementale, scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), lance à cette famille humaine une alerte forte : 1 million d'espèces animales et végétales sur 8 millions risquent de disparaître à brève échéance. Les ¾ de la terre et les 2/3 des océans sont impactés par l'activité humaine dans le mauvais sens. « Le tissu vivant de la Terre se réduit et s'effiloche de plus en plus » a résumé le chercheur allemand Joseph Settele.

Notre Maison Commune est en danger. Les comportements de l'homme détruisent la Création. Le temps est venu de changer nos paradigmes de développement, de production, de consommation, pour la préservation de notre bien commun à l'échelle mondiale. Quelle place pour l'Union européenne face à ces enjeux ? Créée, il y a plus d'un demi-siècle, par les pères fondateurs, sur des valeurs de paix et de partage, elle est aujourd'hui la première puissance commerciale du monde. Pour la génération à venir, qu'elle met en perspective dans sa communication pour les élections de son parlement, quelle est sa visée ? Quelles valeurs la guident, à quoi et comment s'engage-t-elle dans ce changement vital de paradigmes ? Ces valeurs et changements recouvrent également toute l'écologie humaine. Au-delà de la biodiversité et du climat, ils portent sur l'écart qui se creuse dans l'UE et dans le monde entre pauvres et riches, le monde rural et urbain, les pays développés et le continent africain, l'accueil des immigrés que l'on laisse se noyer en méditerranée.



Enrico Letta, ancien chef du gouvernement italien, dans son livre avec Sébastien Maillard « Faire l'Europe dans un monde de brutes » considère que nous sommes arrivés à la troisième phase de développement de l'Europe. Après le choix des pères fondateurs de faire l'Europe puis la réunification du continent, la monnaie unique couplée au marché unique voici le temps de choisir les valeurs avec lesquelles nous voulons peser sur le monde.

La devise de l'Europe est l'unité dans la diversité, qu'en sera-t-il demain ?

2. « La Maison Europe »

Voyage au cœur des institutions européennes. De l'étonnement, des découvertes, et de nombreux enseignements pendant ces 3 jours.

Étonnement qu'en dépit des tensions qui font la force et la faiblesse de l'Union européenne, malgré la complexité résultant des grands écarts et différences entre les 28 États membres, des résultats soient obtenus, des directives soient votées, grâce à la culture du compromis en vigueur au niveau de l'Union européenne, indispensable pour arriver à travailler ensemble.

Découverte de l'extrême importance du Droit sans lequel l'Union Européenne ne serait rien.

Enseignements multiples quant à l'Europe qui protège, quant à cette dimension sociale de l'Europe (proclamation du socle européen des droits sociaux en novembre 2017) trop peu perçue par les opinions publiques des États membres, dimension indispensable pour un développement intégral qui promeut l'homme et tout l'homme.

Face aux grands défis que sont entre autres : l'urgence climatique, les menaces sur la biodiversité, le défi migratoire, la réduction des inégalités, l'Union européenne doit permettre de redécouvrir le commun que nous partageons avec tous les hommes et avec le règne animal.

Les peuples européens doivent faire un choix délibéré de vivre ensemble, d'être un espace de solidarité avec une sollicitude pour les plus faibles, un espace d'accueil et se sentir co-responsables de cette entreprise commune. Ils doivent entendre l'appel à la révolution écologique car notre « Maison commune » est en grand danger ; l'appel à « une approche intégrale pour la gestion des biens communs globaux, pour combattre la pauvreté et préserver la nature pour les générations futures » (Laudato Si)

Une paix durable dans une Europe unie, désireuse de partager un destin commun et capable de parler au reste du monde ne peut se faire sans des changements de paradigme. Le projet européen doit être mieux partagé par les citoyens et repensé en faisant appel selon les termes de l'ancien député européen Philippe Herzog « aux ressources spirituelles, religieuses, philosophiques,

artistiques et scientifiques pour recréer une éthique et un désir d'Europe. »



3. Nos ancêtres et leur héritage

L'année 2019 est décisive pour l'avenir de l'union européenne avec les élections de nos députés européens, le renouvellement de la Commission, la sortie confirmée ou non de l'Angleterre (le 31/10/2019), l'élection du nouveau président du Conseil (le 2/11/2019) et celui de la BCE.

Nos pères fondateurs reconnaîtraient-ils leurs enfants ? la déclaration de Robert Schuman, le 9 mai 1950 est considérée comme l'acte de naissance de la construction européenne. Cinquante ans après sa mort, l'Europe vacille, souffre d'un déficit de démocratie des nations et de compréhension du rôle qu'elle joue dans notre quotidien comme en témoigne la montée du populisme et de l'absentéisme annoncé. Si construire un projet commun reste, la culture de l'individualisme prend le pas sur l'intérêt général. Chaque intervenant a exprimé l'importance du consensus et la difficulté de s'accorder à

28, parfois sur un sujet aussi banal que la création d'une carte d'identité commune à tous les états membres. Le récit de Gérard Deprez était édifiant ! Personnellement j'ai hâte d'avoir cette CI européenne dans mon portefeuille !

Jean Monnet qui pour moi était *un des* pères fondateurs de l'Europe et, en bonus, le frère de Marie-Louise Monnet, fondatrice de l'Action Catholique, a en réalité eu un rôle primordial dans la construction de l'Europe ! C'était un visionnaire convaincu de l'importance de créer une unité économique commune comme le montre son projet qui établit un marché européen du charbon et de l'acier (CECA).

Aujourd'hui les défis européens ont changé. L'Europe a été fondée pour faire la paix, pourtant cette notion ne fait plus rêver ceux qui n'ont jamais connu la guerre. Aujourd'hui nous sommes au début d'une crise technologique comme plusieurs intervenants l'ont soulevé. La question de cybersécurité décrite par Johanna Touzel et le venin des fakenews qui pourrait avoir orienté le choix du Brexit. Le choix de nouveaux mode de transport comme la voiture électrique qui oblige à repenser le déplacement en ville et pose le problème de la gestion des batteries comme le soulevait Fulvia Raffaelli...

Nous avons un tournant à amorcer, à nous de donner du sens à nos projets. Une Europe à 28 n'est pas toujours simple à faire tourner mais prenons la mesure de ce que ne plus être seul nous offre. La maison commune européenne* est notre bien commun.

(* le terme de maison commune que l'on associe au Pape François avec *Laudato Si* en 2015 était déjà une expression de Mickaël Gorbatchev. Cf le discours qu'il a prononcé devant le Conseil de l'Europe sur la maison commune européenne le 6 juillet 1989, après la chute du mur de Berlin, pour demander à ce que l'URSS rejoigne l'union européenne. Demande d'intégration qui s'est soldée par un échec)

L'Union Européenne : Une démocratie ? ...

Par Françoise et Dominique Gay

Différents éléments nous orientent vers une réponse positive :

Des intervenants libres :

Trois jours de "voyage apprenant", 13 intervenants dont le discours, non formaté, n'était pas de la propagande. Mais des interventions informatives, qui laissaient l'auditoire libre de ses jugements.

Des intervenants qui ont toujours répondu aux questions posées avec clarté et sincérité sans jamais chercher à se défilier.



Les bases démocratiques de L'Union Européenne :

Un socle commun de critères démocratiques : Pour pouvoir adhérer à l'UE un pays demandeur doit respecter les valeurs fondamentales de l'UE : État de droit, système démocratique stable, respect des libertés fondamentales et protection des minorités.

Un fonctionnement démocratique en triangle : Pour qu'une décision soit adoptée elle doit être étudiée puis approuvée par la Commission, le Parlement et le Conseil Européen : trois Institutions composées de représentants élus ou nommés par chacun des États-membres. Ainsi chaque décision adoptée est le fruit d'un compromis entre les États, elles n'émanent donc pas d'une puissance occulte extérieure coupable d'arbitraire.

Un parlement qui a progressivement acquis le droit de vote, la voix des citoyens étant ainsi prise en compte.

Un nombre de députés proportionnel au nombre d'habitants de chaque pays, mais sans pouvoir excéder 96 ni être inférieur à 6. Ainsi la voix des petits états peut elle se faire entendre.

Des règles de droit qui permettent à une **Cour de Justice** de jouer son rôle et de faire respecter les droits et devoirs des différents États membres.

Les interventions des lobbys nécessaires à l'information sont codifiées afin d'essayer d'éviter la corruption.

Un point n'a cessé de revenir en boucle pendant trois jours : la situation du Royaume Uni. C'est bien grâce à des règles démocratiques que cet état a pu demander à sortir de l'UE. Mais, à contrario, cela nous a amené à envisager divers cas où la démocratie nous a semblé moins évidente.

De multiples éléments (souvent dus à la géopolitique), interfèrent pour minimiser ou retarder les pressions ou sanctions prévues contre les états qui bafouent les règles qu'ils s'étaient engagés à respecter au moment de leur adhésion à l'UE.

Pour l'adoption d'un texte, les règles de vote peuvent varier de façon très obscure, allant de la majorité qualifiée à l'unanimité des États membres. Qui choisit ? Pourquoi ?

Les possibilités de blocage offertes aux chefs des États membres retardent l'adoption de décisions importantes.

L'absence de textes contraignants portant sur une information naturellement due aux électeurs Européens. La sous-information actuelle sur les travaux et décisions de l'UE amène à désigner celle-ci comme le bouc émissaire de tout ce qui "va mal" tout en s'attribuant nationalement le positif : d'où les jugements souvent négatifs portés à l'encontre de l'Institution Européenne.

Conclusion(s)

Notre ressenti général est que la démocratie, même perfectible, est bien présente. Elle nous a semblé surtout très vivante au vu :

Des progrès réalisés au cours des ans.

De la volonté permanente de parvenir à des compromis acceptables par tous.

D'une ouverture vers ce qui dépasse les purs problèmes techniques, ce que nous avons retrouvé dans le langage commun à plusieurs intervenants de compétences et d'âge différents :

" Aller vers une certaine sagesse ... "

POST FACE

Par Francis Danvers

Lors de ces trois jours d'études dans les trois instances européennes (Commission + Conseil+ Parlement), j'ai reconstruit a *posteriori* mon journal de bord à partir d'un fil rouge : **Comment s'orienter dans un univers incertain, aux allures parfois chaotiques, et qui relève d'une co-construction de 28 nations européennes qui décident d'associer leur destin (pour le meilleur et sans le pire) dans l'immédiat Après-Guerre ?**

J'y vois dix « défis » formalisés à travers la notion québécoise de « Transitologie » :

1. *Transition démographique* : élargissement à 28, accueil des populations migrantes dû aux guerres, aux catastrophes climatiques, nécessité de la prise en compte du vieillissement des populations européennes;
2. *Transition économique*: sociétés postindustrielles et de services confrontées au chômage de masse, à la précarité et à l'effritement des classes moyennes;
3. *Transition numérique*, digitale et problématique des réseaux sociaux (GAFA...);
4. *Transition énergétique* et évolution des rapports de puissance dans le monde (Chine, Russie, USA...) voilà pour le global ; précarité énergétique à l'échelle locale;
5. *Transition écologique* : dérèglement climatique, perte de la biodiversité; nouveau rapport à la nature ; nouveaux modes de mobilité et d'habitat;
6. *Transition démocratique*: montée des populismes de droite ou de gauche et des démocraties illibérales; radicalisation des postures individualistes aux dépens des solidarités organiques;
7. *Transition anthropologique* : égalité des sexes et des sexualités, société inclusive, montée du droit comme voie d'émancipation des individus contre toute aliénation;

8. *Transition managériale* dans l'évolution de la gestion des ressources humaines à l'ère du néo-libéralisme : mise en compétition des hommes et des territoires ; dérégulation renforcée ; Crise de l'État providence...
9. *Transition fiscale* : la montée extravagante des inégalités accentue l'urgence de la redistribution et le retour de la question sociale : lutte contre l'exclusion sociale;
10. *Transition spirituelle* : déficit de la famille et de l'école face à la crise du sens ; modification du régime des croyances, décrochage des religions instituées, montée des mouvements religieux instituants.



Ces **dix défis nous commandent** de prendre des risques pour expérimenter au XXI^e siècle, avec imagination et responsabilité à l'égard des générations futures, de nouvelles manières de vivre ensemble dans la Paix et une Prospérité partagée, en France, en Europe et dans le monde. D'où le primat à accorder à l'éducation et à la formation tout au long de la vie (FTLV) dans une société de la compétence pour accompagner les plus fragiles, les personnes vulnérables, dans l'exercice de leur citoyenneté active (*empowerment*).

PROGRAMME DU VOYAGE APPRENANT A BRUXELLES

Mardi, 23 Avril 2019

9h30 -15h30 Chapelle de la Résurrection, Chapelle pour l'Europe (Rue Van Maerlant 22/24)

Accueil par **Sabina Gonzales Vilas**, responsable communication à la Chapelle

Histoire contemporaine de l'Europe : de l'appel de Schuman (1950) au Traité de Lisbonne (2009) avec **René Leray**, fondateur du think tank Euradvice

Présentation des institutions de l'Union européenne et vue d'ensemble du voyage avec **Jérôme Vignon**, président d'honneur des Semaines sociales de France

Déjeuner

Rencontre avec **Gérard Deprez**, Eurodéputé (élu en Belgique, Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe).

16h30-18h00 Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne (Place de Louvain 14)

Exposé de **Timothée Truelle**, conseiller chargé de la pêche et de l'Outre-Mer à la représentation permanente de la France auprès de l'Union Européenne.

19h30-21h00 Hôtel Meininger, (Quai du Hainaut 33, 1080 Molenbeek-Saint-Jean)

- Dîner et préparation du travail de reporting

Mercredi, 24 Avril 2019

9h00-17h30 La Commission européenne (170 rue de la Loi)

- Accueil dans les locaux de la Commission et présentation générale de la Commission, par Mme **Ewa Krzemien** (Service visites de la Commission)
- Les conditions d'une Europe plus sociale avec **Luc Tholoni** Conseiller économique dans le Cabinet du Président Jean-Claude Juncker
- Le rôle du service juridique et les dossiers chauds (Brexit, Pologne, Hongrie, pilier social, les propositions de la Commission pour lutter contre l'évasion fiscale) avec **Clemens Ladenburger**, conseiller auprès du chef du Service juridique
- La politique de recherche de la Commission, préparation du futur programme cadre « Horizon Europe » (2021-2028), avec **Andrea Gentili**, Direction générale de la recherche et de l'innovation

- Déjeuner au restaurant de la Commission
- La politique climatique de l'Union Européenne et ses conséquences sur les politiques de l'UE dans le domaine du marché unique, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des petites entreprises, avec **Fulvia Raffaelli**, Direction générale GROW
- la politique Commerciale : L'Europe qui protège face aux Etats-Unis et à la Chine avec **Edouard Bourcieu** représentant de la DG TRADE
- Politique extérieure et défense européenne par **Giorgio Porzio** de l'institution EEAS-Service européen pour l'action extérieure.

20h00-22h00 Dîner au restaurant Rugbyman Two (Quai aux briques 12)

Jeudi, 25 Avril 2019

9h00 -10h30 Le Parlement Européen (Rue Wirtz)

- Visite de l'hémicycle par Marie **Ramot** (Conférencière administratrice de visites) ;

11h00-12h30 le Conseil des Ministres (Bâtiment Justus Lipsius rue de la Loi)

- Exposé de **Guy Stessens**, directeur adjoint auprès de la Direction Générale chargée de la justice et affaires intérieures au Secrétariat général du Conseil : la politique d'asile de l'Union à la lumière de la crise migratoire de 2015
- Visite d'une des salles de travail du conseil des ministres.

13h00-14h30 La COMECE (19, Square de Meeûs)

- Déjeuner et Entretien avec **le Frère Olivier Poquillon et des experts**: relations entre L'Eglise Catholique et les institutions européennes, vision de l'Eglise sur l'Europe ;

15h-17h Chapelle de la Résurrection

- Échange interactif avec **Johanna Touzel**, chef du bureau de l'Institut des Démocrates européens, sur l'avenir de l'UE
- Conclusion générale : première évaluation par les participants et suites possibles avec **Jérôme Vignon**

Merci...

Aux institutions européennes et aux représentations qui nous ont accueillies !

Aux intervenants pour leur temps et leurs apports précieux qui nous ont permis de découvrir le cœur des institutions européennes !

Aux participants du voyage pour leur enthousiasme, leur curiosité et leur engagement !

Aux accompagnateurs pour la réussite de ce voyage, leur souci des participants avec une mention particulière au grand témoin Jérôme Vignon !



Je rentre de ce voyage avec la conviction que le processus de construction européenne est unique et exemplaire pour la sauvegarde des valeurs démocratiques et humanistes. La conviction est un bon carburant pour l'engagement. ♣ Ce voyage m'a apporté beaucoup de connaissances que je n'avais pas et fait disparaître certains à priori. Foi et espoir(s) dans l'avenir de l'Europe. ♣ Je rentre avec un réel éclairage du fonctionnement des institutions européennes et un profond respect pour le travail et l'engagement des personnes rencontrées. Cette approche concrète me donne plus d'aisance et me permet d'avoir une meilleure efficacité pour accompagner les membres de l'ACI qui mettent en place une table ronde sur l'Europe. ♣ Je reviens avec l'envie de m'informer plus sur l'Union européenne et de partager mon expérience. ♣ Ce voyage a renforcé une conviction européenne de citoyen français. Un vouloir vivre ensemble autour de valeurs humanistes. ♣ Depuis notre retour je redis l'importance de ne pas transformer les élections du 26 mai en un vote pour ou contre le gouvernement actuel et rappelle que nous choisissons ceux qui défendront les intérêts de la France au sein de l'Europe au PE, en expliquant avec plus de conviction leur rôle. ♣ Certains défis que l'UE doit relever sont les mêmes, à plus petite échelle, auxquels je suis confronté dans mes engagements (par exemple, participation à la gestion d'une copropriété). ♣ Ce voyage m'a donné une grande motivation à aller voter et inciter mon entourage à le faire. ♣ Élément essentiel : l'objectif de fonctionner et de progresser en unissant des États-nations très différents (taille, culture etc...) avec le droit comme fondement des relations entre les membres de l'UE. ♣ La connaissance de l'intérieur de cette institution, ses modes de décision, les points de blocages sur le vote à l'unanimité pour faire évoluer certains traités, la qualité des personnes rencontrées, la nécessité de passer à une troisième phase d'évolution depuis sa création sont autant de points qui m'ont marquée et que je retransmets autour de moi. ♣ L'Europe nous protège. L'Europe, bien sûr perfectible, mais avec une dimension sociale plus importante que ce qui nous est transmis par les médias ou perçu. ♣ La volonté de compromis toujours présente. La protection de la démocratie appuyée sur le droit. Un "rêve" toujours présent même s'il se heurte à différentes réalités (économiques, géopolitiques ...) ♣ Les députés et les fonctionnaires sont motivés, ils travaillent...mais les institutions communautaires ne savent pas communiquer dans les pays, de même les députés vis à vis de ceux qui les ont élus. ♣ Autre point essentiel : la méthode du voyage = "l'apprentissage par la rencontre" avec les acteurs des institutions ♣ La très bonne organisation du voyage et des organisateurs très présents et soucieux des participants. J'ai beaucoup apprécié la journée entière à la Commission européenne. ♣ Étonné par le niveau des conférenciers et le dialogue que cela a permis entre nous, surpris par le niveau de complexité et d'interactions entre les Institutions européennes, j'ai aimé la qualité de la documentation papier en Français, j'ai appris que l'Europe protège en bien des domaines. ♣